



EASY'GO(1)

TARIFS

Il convient d'ajouter au tarif des formules « garde d'enfant à partir de 3 ans », les frais de déplacement* suivant :

- 0,50 € le kilomètre (moyenne des indemnités kilométriques du barème fiscal 2010 entre les véhicules 4 CV (0,46 €) et 5 CV (0,51 €),

- Tarif minimum de frais de déplacement par intervention : 2,00 €

**Les frais de déplacement ne bénéficient pas du crédit d'impôts de 50 %.*

(1) EASY'GO est une prestation secondaire, c'est-à-dire, ne pouvant être réalisée qu'avec une prestation principale (garde d'enfants, aide aux devoirs....)



Du petit coup de pouce au gros coup de main...